Conseil départemental de la Somme



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les élus du Conseil départemental de la Somme solidaires de l'Ukraine et des Ukrainiens

Amiens, le lundi 28 février 2022

À l'occasion de la Commission permanente réunie sous la présidence de Stéphane Haussoulier, les Conseillers départementaux de la Somme ont souhaité, au travers d'une déclaration commune, condamner l'agression de l'Ukraine par la Russie, dans le mépris le plus total du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Face à l'escalade de la violence, les élus départementaux expriment leur plein soutien et leur solidarité au peuple ukrainien.

Les Départements de France, dont la Somme, prendront toute leur part à l'effort national et européen afin de permettre un accueil digne des familles qui fuient la guerre.

De manière symbolique, le drapeau de l'Ukraine flotte depuis ce lundi sur les frontons de l'Hôtel des Feuillants, siège du Conseil départemental, de l'Hôtel Gédéon de Forceville, (résidence du Département) ainsi que du siège de l'administration départementale, rue de la République à Amiens.





Note aux rédactions

Déclaration commune sur la situation en Ukraine joint à ce communiqué

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr 03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 **somme.fr/presse**





Conseil départemental de la Somme

<u>Déclaration commune sur la situation en Ukraine</u>

Réunis ce lundi 28 février 2022 en Commission permanente, les conseillères et les conseillers départementaux de la Somme ont tenu à condamner avec la plus grande fermeté l'offensive militaire unilatérale et de grande ampleur lancée par la Russie contre l'Ukraine.

Le président russe a pris la décision de violer les frontières d'un État démocratique et souverain et de faire basculer l'Europe dans la guerre.

Malgré la résistance héroïque des forces et de la population ukrainiennes face à cette invasion, les conseillers départementaux craignent un enlisement du conflit et l'entraînement d'autres pays.

Ils expriment toute leur solidarité avec le peuple ukrainien.

Ils remercient la France, l'Union européenne et ses alliés de prendre toutes les mesures nécessaires pour forcer la Russie à la Paix, dans le cadre que pourra porter l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Également, ils demandent l'arrêt immédiat des bombardements et des combats.

Élus de la Somme, territoire mutilé par les conflits mondiaux, les conseillères et les conseillers départementaux de la Somme estiment avoir le devoir de réagir et de s'engager pour la Paix.

Comme l'a suggéré l'Assemblée des Départements de France (ADF), le Conseil départemental de la Somme arborera le drapeau ukrainien sur ses façades, jusqu'au moins le lundi 9 mai, Journée de l'Europe.

Enfin, il pourra aider, en concertation avec l'État et en coordination avec les autres collectivités, à l'accueil de populations civiles exilées, conformément aux valeurs de la France et à la tradition d'accueil de notre pays.